



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 juin 2014  
Français  
Original: anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité du développement social

#### Troisième session

Bangkok, 18-20 août 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen des tendances et difficultés du développement social  
dans le contexte du programme de développement pour l'après-  
2015**

## Faire face à l'aggravation des inégalités en Asie et dans le Pacifique: tendances et possibilités dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015

### Note du secrétariat

#### Résumé

Alors que le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 commence à prendre forme, il devient de plus en plus évident que les inégalités sont un obstacle à l'intégration de la croissance économique, à l'inclusion sociale et à la durabilité environnementale. En dépit d'une croissance économique forte et soutenue et des progrès considérables accomplis dans l'élimination de la pauvreté, les inégalités persistent en Asie et dans le Pacifique, et s'accroissent dans certains cas, notamment entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons, entre les zones urbaines et les zones rurales, et entre les différents groupes d'âge et groupes ethniques. La situation des riches et des pauvres a pu s'améliorer avec le temps, mais, dans de nombreux pays de la région, le fossé qui les sépare se creuse. Les multiples formes d'inégalité se renforcent mutuellement, créant ainsi « un piège de l'inégalité », dont sont victimes tout particulièrement les femmes et les membres les plus vulnérables de la société, notamment les pauvres, les jeunes, les personnes handicapées, les migrants et les personnes âgées.

Le présent document analyse les différents types d'inégalité et les multiples voies par lesquelles elles se manifestent en Asie et dans le Pacifique. Il laisse entendre que la croissance induite par le marché n'a pas suffi à elle seule à instaurer le développement inclusif et durable. On y apprend en outre qu'il faut mettre en œuvre tout un ensemble de mesures pour réduire les inégalités, tant au niveau des résultats qu'au niveau des chances, notamment renforcer la protection sociale, promouvoir des emplois décents et productifs, mettre en place des régimes fiscaux progressifs et de poursuivre des politiques reposant davantage sur des faits concrets étayés par des travaux de recherche et de collecte de données meilleurs et plus nombreux.

Le Comité est invité à examiner les questions abordées et les recommandations de politique générale présentées dans le présent document et à donner au secrétariat des orientations concernant ses activités futures dans le domaine des inégalités, s'agissant notamment des disparités entre les sexes, tout particulièrement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

\* E/ESCAP/CSD(3)/L.1/Rev.1.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	3
II. Pourquoi s'intéresser aux inégalités?.....	4
III. Quels sont les moteurs de l'inégalité?.....	5
IV. Quelles formes les inégalités revêtent-elles? .....	5
A. Les inégalités de revenus restent prononcées .....	6
B. Un accès insuffisant aux soins de santé aggrave les inégalités .....	9
C. L'accès insuffisant à l'éducation accentue encore les inégalités.....	13
D. Les inégalités persistent entre les groupes de population clefs, femmes et filles en particulier .....	17
V. Que faire pour lutter contre les inégalités? .....	18
A. Renforcement de la protection sociale.....	19
B. Promotion du travail décent et productif.....	21
C. Renforcement des politiques de redistribution .....	23
D. Des données factuelles aux services de l'élaboration des politiques.....	24
VI. Conclusion .....	24
<b>Figures</b>	
1. Les 10 % de ménages les plus riches disposent d'un revenu près de deux fois supérieur à celui des 40 % les plus pauvres: indice de Palma dans certains pays d'Asie et du Pacifique (entre 1994 et 2010).....	7
2. L'écart salarial reste élevé, mais il se résorbe dans certains pays.....	8
3. Les dépenses de santé à la charge des patients restent élevées dans un tiers des pays de l'Asie et du Pacifique.....	10
4. Le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié augmente fortement avec la hausse des revenus.....	12
5. Le taux de scolarisation d'un pays est étroitement lié aux revenus de ses habitants .....	14
<b>Table</b>	
Le nombre d'années d'école augmente en fonction du revenu familial Pays considérés, 2005 .....	16
<b>Annex</b>	
Figures.....	26

## I. Introduction

1. Alors que le programme de développement pour l'après-2015 prend forme, la communauté internationale est de plus en plus consciente du fait que les inégalités ont un effet délétère sur le développement durable. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable, dans son document final et le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, créé par le Secrétaire général, ont tous deux souligné à quel point il importait de s'intéresser à la question des inégalités<sup>1</sup>. De plus, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a fait valoir que les inégalités étaient un problème en tant que tel mais aussi un problème intersectoriel<sup>2</sup>. Les inégalités en Asie et dans le Pacifique en particulier, ont été, à diverses occasions dans le passé et notamment lors du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable<sup>3</sup>, tenu récemment, considérées par les délégations gouvernementales et diverses parties prenantes comme un domaine d'action prioritaire.

2. En dépit d'une croissance économique forte et soutenue et des progrès considérables enregistrés dans l'élimination de la pauvreté, les inégalités persistent en Asie et dans le Pacifique, s'accroissant dans certains cas, notamment entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons, entre les zones urbaines et les zones rurales, et entre les différentes tranches d'âge et groupes ethniques<sup>4</sup>. Ces multiples formes d'inégalité se renforcent mutuellement, créant ainsi «un piège de l'inégalité», dont sont victimes tout particulièrement les femmes et les membres les plus vulnérables de la société, notamment les pauvres, les jeunes, les personnes handicapées, les migrants et les personnes âgées.

3. La région Asie-Pacifique a dans l'ensemble obtenu de très bons résultats dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier sur le plan de la réduction de la pauvreté<sup>5</sup>. Cela étant, le cadre de réalisation de ces objectifs n'a pas permis de s'attaquer pleinement aux diverses formes d'inégalités, ni à leurs causes structurelles<sup>6</sup>.

4. Dans ce contexte, le présent document vise à examiner les divers types d'inégalités et voies qui y conduisent, ainsi que leurs répercussions sur le développement durable en Asie et dans le Pacifique. Plusieurs mesures clés propres à réduire la pauvreté, que les pays sont invités à examiner, y sont également présentées. Etant donné que la troisième session du Comité du développement social de la CESAP servira de réunion préparatoire à la Conférence Asie-Pacifique sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation

<sup>1</sup> Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012, intitulé «L'avenir que nous voulons» (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe); Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, *Pour un nouveau partenariat mondial: vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable*. Disponible à l'adresse: [http://www.un.org/fr/sg/beyond2015\\_report.pdf](http://www.un.org/fr/sg/beyond2015_report.pdf). Voir p. 16-17.

<sup>2</sup> Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, «Introduction and proposed goals and targets on sustainable development for the Post-2015 Development Agenda», Zero Draft. Disponible à l'adresse: <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>.

<sup>3</sup> «Chair's Summary», Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, Pattaya, Thaïlande, 19 au 21 mai 2014. Pour plus de détails sur la réunion, voir [www.unescap.org/events/apfsd](http://www.unescap.org/events/apfsd).

<sup>4</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Banque asiatique de développement et Programme des Nations Unies pour le développement, *Asia-Pacific Aspirations: Perspectives for a Post-2015 Development Agenda. Asia-Pacific Regional MDGs Report 2012/13*. Disponible à l'adresse [www.unescap.org/sites/default/files/MDG-Report2012-2013%28lowres%29\\_0.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/files/MDG-Report2012-2013%28lowres%29_0.pdf).

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Voir Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale).

des femmes: examen de Beijing+20 (qui se tiendra du 17 au 20 novembre 2014), une attention particulière a été accordée à la dimension sexospécifique des inégalités.

## II. Pourquoi s'intéresser aux inégalités?

5. Les inégalités sont un obstacle à la réduction de la pauvreté. De profondes inégalités compromettent la réduction de la pauvreté par la croissance<sup>7</sup>. On a estimé par exemple que si, en Chine, les inégalités de revenu n'avaient pas augmenté, le nombre de pauvres (sur la base du seuil de pauvreté fixé à 1,25 dollars E.-U. par jour) serait tombé à 5 % en 2008, au lieu de stagner à 13 %. De même, en Inde, le taux de pauvreté serait passé de 33% à 30 %, tandis qu'en Indonésie, il aurait reculé de 16 % à 6 %<sup>8</sup>. Autrement dit, en valeur absolue, si les inégalités ne s'étaient pas accentuées, 128 millions de personnes supplémentaires en Chine auraient pu sortir de la pauvreté. En Inde, ce chiffre aurait été de 24 millions et en Indonésie, de 37 millions<sup>9</sup>.

6. Les inégalités ont un effet préjudiciable sur la croissance économique. Dans les sociétés où règnent les inégalités, la capacité productive des pauvres et donc leur contribution potentielle à la croissance est limitée. Dans les sociétés où les inégalités sont très marquées, les pauvres sont bien souvent contraints de vivre d'une économie de subsistance et ne disposent que d'un faible revenu pour se procurer des produits manufacturés. Cette dynamique a pour conséquence de réduire la demande globale réelle et par voie de conséquence de restreindre la taille du marché intérieur<sup>10</sup>.

7. De fortes inégalités contribuent aussi à l'instabilité sociale. Bien souvent, les disparités croissantes entre riches et pauvres jouent un rôle dans l'augmentation de la criminalité et des troubles sociaux, par ce qu'elles créent un climat de méfiance et distendent les liens de solidarité<sup>11</sup>. Dans certaines conditions, les inégalités peuvent aussi conduire à l'instabilité politique. Dans certains cas extrêmes, surtout si les inégalités ont un fondement ethnique, elles peuvent donner naissance à des conflits et entraîner la chute de l'État<sup>12</sup>.

8. Les inégalités sont susceptibles de nuire à la durabilité environnementale. Dans les sociétés égalitaires avec une forte cohésion sociale, les gens ont tendance à veiller ensemble à la protection des biens publics, notamment à l'environnement. Par contre, dans les sociétés où règne l'inégalité, l'action collective est supplantée par la poursuite des intérêts individuels ou des intérêts d'un groupe. Dans de telles sociétés, les politiques conçues pour protéger l'environnement et gouverner la «chose commune» sont moins valorisées<sup>13</sup>.

<sup>7</sup> *Combattre la pauvreté et l'inégalité: Changement structurel, politique sociale et conditions politiques* (publications des Nations Unies, numéro de vente: E.10.III.Y.1).

<sup>8</sup> Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2012: Confronting Rising Inequality in Asia* (Manille, Banque asiatique de développement, 2012), p. 41.

<sup>9</sup> Calculs de la CESAP.

<sup>10</sup> *Inequality Matters: Report on the World Social Situation 2013* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 13.IV.2); et *Asian Development Outlook 2012*.

<sup>11</sup> Sameer Khatiwada, «Social unrest index: an overview», Institut international d'études sociales, n° 215, à paraître.

<sup>12</sup> *Combating Poverty and Inequality: Structural Change, Social Policy and Politics* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.10.III.Y.1).

<sup>13</sup> Joseph Stiglitz, «Inequality & environmental policy», Resources 2020 lecture, 5 octobre 2012 (Washington, D.C.); Elinor Ostrom, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action* (New York, Cambridge University Press, 1990).

### III. Quels sont les moteurs de l'inégalité?

9. Certains analystes considèrent que l'évolution de la technologie et la mondialisation sont les principaux moteurs de la croissance rapide de la région mais aussi les principaux facteurs de l'accroissement des inégalités<sup>14</sup>. Les progrès de la technologie et la mondialisation ont privilégié la main-d'œuvre qualifiée plutôt que la main-d'œuvre non qualifiée, le capital plutôt que le travail, et les zones urbaines et côtières au détriment des régions rurales et de l'intérieur des terres. Une des manifestations de ce phénomène est que la croissance économique ne génère pas suffisamment d'emplois décents et productifs: les nombreux pays dotés d'un secteur agricole important mais en sous-production et les innombrables travailleurs du secteur informel en attestent<sup>15</sup>. Une autre manifestation de ce phénomène est l'inégalité d'accès à la science, à la technologie et à l'innovation. Le «fossé numérique» qui existe entre les pays de la région et à l'intérieur même de ces pays en est une bonne illustration<sup>16</sup>.

10. Certaines des politiques qui dominent les programmes de développement depuis les années 1980 ont accentué les inégalités dans la région<sup>17</sup>. Conçues pour favoriser une «course à l'efficacité», grâce à l'utilisation des mécanismes d'incitation du marché, ces politiques ont, dans certaines situations, entraîné une «course à tout prix». On peut citer à cet égard la libéralisation financière, la fiscalité régressive, la privatisation dans un contexte de faible réglementation, les politiques de dépenses publiques qui ne permettent pas de protéger les pauvres en temps de crise ou pendant les périodes d'ajustement et, enfin les politiques du marché du travail qui créent des formes d'emplois précaires.

11. Les normes politiques, juridiques et socioculturelles fondées sur le sexe, l'origine ethnique et la race perpétuent aussi les inégalités. Ces facteurs de discrimination touchent tout particulièrement les femmes et les groupes de population vulnérables, les excluant de la vie civile et politique et les empêchant d'avoir accès à la terre, à la propriété, au crédit, à l'éducation, aux services de santé et aux autres ressources nécessaires pour mener une vie productive<sup>18</sup>.

### IV. Quelles formes les inégalités revêtent-elles?

12. Pour rendre compte de toutes les facettes des inégalités, il faut décrire les nombreuses formes qu'elles peuvent prendre et les nombreuses voies qu'elles peuvent suivre, dont voici les quatre principaux types:

- a) Inégalités de revenus;
- b) Inégalités d'accès aux soins de santé;
- c) Inégalités d'accès à l'éducation;

<sup>14</sup> Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2012* (Manille, Banque asiatique de développement, 2012).

<sup>15</sup> *Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2013* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.13.II.F.2).

<sup>16</sup> Se reporter aux travaux du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, un institut régional de la CESAP basé à Incheon (République de Corée), voir : [www.unapcict.org](http://www.unapcict.org).

<sup>17</sup> *Combating Poverty and Inequality: Structural Change, Social Policy and Politics* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.10.III.Y.1).

<sup>18</sup> *Report on the World Social Situation 2013 : Inequality matters* (publication des Nations Unies, numéro de vente: 13.IV.2).

## d) Inégalités entre les principaux groupes de population.

**A. Les inégalités de revenus restent prononcées**

13. Au cours des deux dernières décennies, les inégalités de revenus, mesurées à partir de l'indice de Palma<sup>19</sup>, ont augmenté au Bangladesh, en Chine, en Inde, en Indonésie, en Mongolie, en République démocratique populaire lao et à Sri Lanka (voir figure 1). En revanche, elles ont diminué en Arménie, au Cambodge, dans la Fédération de Russie, au Kazakhstan, en Malaisie, au Pakistan, en Thaïlande et en Turquie. En Chine et à Sri Lanka, les inégalités de revenus ont fortement augmenté au cours des années 1990 mais elles sont en léger recul *dans le cas de Sri Lanka depuis 2000 et depuis 2004 dans le cas de la Chine. Dans ce dernier pays, en particulier, les politiques de protection sociale visant à accroître le revenu des pauvres ont peut-être contribué à inverser la tendance*<sup>20</sup>.

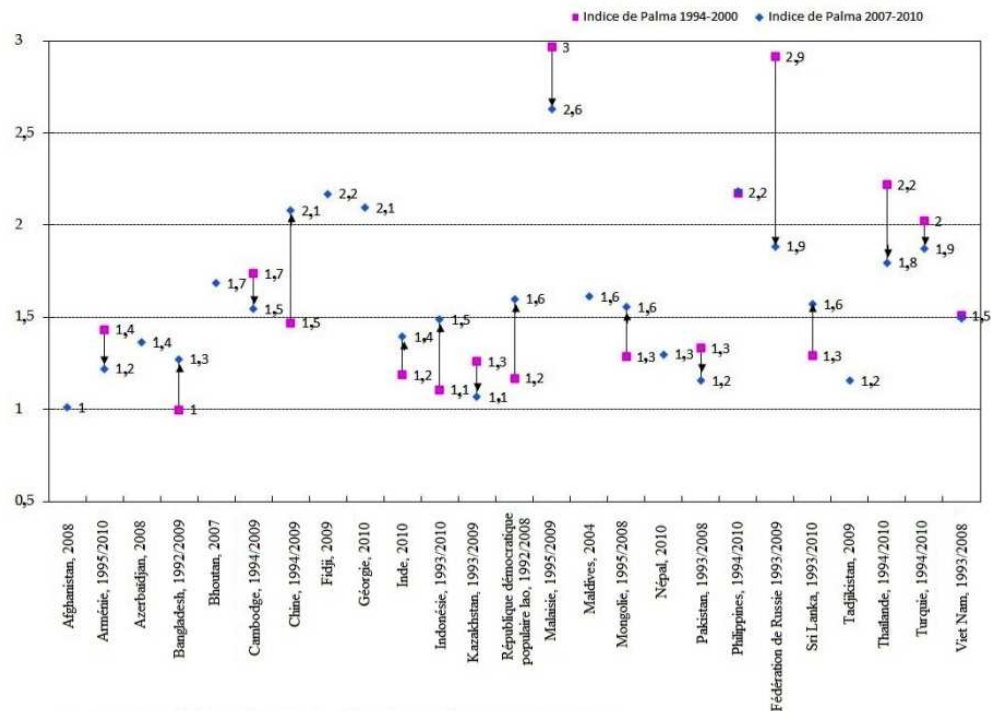
14. Une analyse chronologique de l'évolution du rapport entre chaque décile de revenu confirme le principe de base sur lequel se fonde l'indice de Palma, à savoir que les variations de revenu interviennent habituellement dans les quintiles supérieurs et inférieurs, tandis que la part de revenu des quintiles intermédiaires demeure relativement stable dans la plupart des pays. On peut en déduire que, s'il est vrai que le niveau de vie des riches et celui des pauvres augmentent progressivement, en revanche les premiers s'enrichissent de manière disproportionnée par rapport aux seconds, de sorte que les disparités entre les deux groupes s'accroissent. Dans le cas de la Chine, les chiffres (voir annexe) font apparaître une nette progression de la part du décile supérieur de la répartition des revenus au cours des années 1990, tandis que la part du décile inférieur a diminué. En revanche, la part de revenu de la classe moyenne est restée relativement stable.

15. Dans certains cas toutefois, l'évolution des inégalités de revenus s'explique par l'essor des classes moyennes. En Thaïlande, où on a enregistré un recul global des inégalités, la part des revenus des ménages du décile supérieur s'est réduite depuis 2000 environ, ce qui a favorisé l'apparition d'une classe moyenne et de groupes à bas revenus. De même, au Cambodge, la part de revenu des ménages, en particulier ceux appartenant au décile supérieur, s'est fortement réduite depuis 2007, tandis que celle des cinquième et sixième déciles – correspondant aux classes moyennes – a progressé, et que celle des groupes les plus pauvres est restée relativement stable.

<sup>19</sup> Le coefficient de Gini est l'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer les inégalités de revenus. Récemment, certains ont avancé des arguments en faveur de l'utilisation d'un autre indice de mesure, l'«indice de Palma», qui mesure, sur la population totale d'un pays, la part de revenu des 10% des ménages les plus aisés par rapport à celle des 40% les plus pauvres. L'indice de Palma permet de rendre compte de manière plus intuitive des inégalités de revenus. Un indice de Palma élevé signifiera que l'écart entre riches et pauvres peut être réduit, soit en augmentant la part du revenu national au profit des personnes faisant partie des 40% les plus pauvres, soit en réduisant la part de revenu des 10% les plus riches. Voir Alex Cobham et Andy Sumner, «Putting the Gini back in the bottle? 'The Palma' as a policy-relevant measure of inequality», working paper, King's International Development Institute (London, King's College, 2013). Voir également, José G. Palma, «Homogeneous middles vs. heterogeneous tails, and the end of the "Inverted-U": it's all about the share of the rich», *Development and Change*, vol. 42, n°1 (Janvier 2011), p. 87 à 153.

<sup>20</sup> Organisation internationale du Travail, *Rapport sur le travail dans le monde 2014: Un développement riche en emplois* (Genève, 2014).

Figure 1  
**Les 10 % de ménages les plus riches disposent d'un revenu près de deux fois supérieur à celui des 40 % les plus pauvres: indice de Palma dans certains pays d'Asie et du Pacifique (entre 1994 et 2010)**



Source: calculs de la CESAP réalisés grâce à l'outil d'analyse de la Banque mondiale PovcalNet

16. Un des facteurs structurels qui explique l'écart persistant, et parfois croissant, entre riches et pauvres est que, au cours des dernières décennies dans les principaux pays de la région, le revenu des détenteurs de capital a progressé à un rythme plus soutenu que le revenu des travailleurs. De ce fait, la part du facteur travail dans le revenu a diminué. Ainsi, en Chine, bien que les salaires aient triplé au cours de la dernière décennie, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté à un rythme plus rapide que la masse salariale totale - par conséquent, la part du travail dans le revenu a baissé. Une tendance similaire a été observée en République de Corée et en Turquie<sup>21</sup>.

17. Les salaires du secteur agricole, en particulier, ont augmenté moins vite que ceux d'autres secteurs, ce qui a renforcé, voire exacerbé, les inégalités entre les zones urbaines et les zones rurales. Tel a été le cas en Chine notamment, où les salaires des agriculteurs ont augmenté à un rythme bien moins rapide que ceux d'autres secteurs, notamment ceux du secteur de l'industrie. De plus, dans de nombreux pays de la région, le nombre de travailleurs agricoles n'est pas proportionnel au poids du secteur agricole dans le PIB<sup>22</sup> ce qui sous-entend une faible productivité et des salaires bas. Par exemple, en Inde et au Népal, plus de la moitié de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture, alors que la part de l'agriculture dans le PIB de ces pays est respectivement de 14 % et de 35 %. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, près de 90 % de la main-d'œuvre travaille dans les zones rurales, alors que le secteur agricole ne représente que 36 % du PIB.

<sup>21</sup> Organisation internationale du Travail, *Rapport mondial sur les salaires 2012 / 13: Salaires et croissance équitable* (Genève, 2013), p. 46.

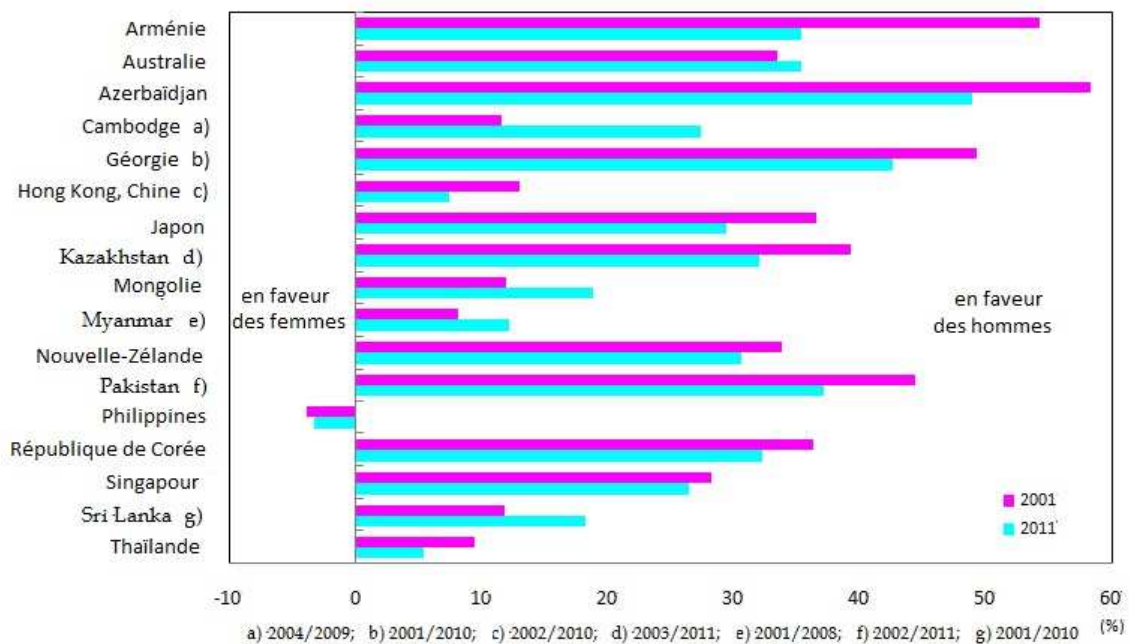
<sup>22</sup> *Étude 2013 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.13.II.F.2), p. 159.

18. La région Asie-Pacifique est marquée par de fortes inégalités salariales entre hommes et femmes. La figure 2 montre les progrès irréguliers accomplis durant la dernière décennie pour combler l'écart salarial entre hommes et femmes dans la région. Cet écart est particulièrement prononcé en Azerbaïdjan, en Géorgie et au Pakistan. En revanche, aux Philippines, cet écart est négatif, ce qui signifie qu'en moyenne les femmes ont un revenu plus élevé que les hommes. En outre, si ces disparités ont été réduites dans plusieurs pays, comme l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, Hong Kong (Chine) et la Thaïlande, elles se sont accentuées ou n'ont pas varié dans d'autres pays pour lesquels on dispose de données.

Figure 2

**L'écart salarial hommes-femmes reste élevé, mais il se résorbe dans certains pays**

Exemples de pays de l'Asie et du Pacifique (entre 2001 et 2011)



Source: base de données statistiques en ligne de la CESAP

19. L'écart salarial persiste, en partie parce que les femmes sont plus susceptibles d'occuper des emplois vulnérables que les hommes: en Asie de

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

[https://www.yunbaogao.cn/report/index/云报告?reportId=5\\_5238](https://www.yunbaogao.cn/report/index/云报告?reportId=5_5238)

